Enfin, en décembre 1988, un ancien membre des Forces canadiennes a déclaré que celles-ci avaient largué en 1947 des obus d'ypérite dans l'océan Pacifique.<sup>22</sup> Même si la première réaction du ministre de la Défense, M. Beatty, et d'autres représentants du MDN a été de déclarer que «les dossiers ne faisaient état d'aucune opération de ce genre», des preuves supplémentaires ont amené le colonel Conrad Mialkowski, Directeur général adjoint de la recherche et du développement, au Quartier général de la Défense nationale, à admettre qu'un largage avait effectivement eu lieu à quelque 160 kilomètres de la côte de la Colombie-Britannique.<sup>23</sup> (Pour plus de détails sur cette question, voir le chapitre intitulé «Les armes chimiques et biologiques» dans l'édition 1989 du *Guide*.)

## POSITION ACTUELLE DU CANADA

Du 18 au 22 septembre 1989, le Canada a participé à Canberra (Australie) à une Conférence sur le projet de mise en oeuvre d'une convention sur les armes chimiques. Réunissant des représentants de gouvernements de plus de soixante-cinq pays ainsi que des représentants de l'industrie chimique de plus de trente pays, la Conférence avait pour buts de renforcer les liens entre les gouvernements et l'industrie et de rappeler les responsabilités qui leur incombent avant la conclusion d'une convention sur les armes chimiques. Le Canada a profité de l'occasion pour présenter une étude préparée par le Programme de recherche sur la vérification du ministère des Affaires extérieures et intitulée «Role and Function of a National Authority in the Implementation of a Chemical Weapons Convention» (Rôle et fonction d'un organisme national dans la mise en oeuvre d'une convention sur les armes chimiques).<sup>24</sup>

Dans un discours qu'elle a prononçée devant la Première Commission des Nations Unies, le 20 octobre 1989, l'ambassadrice du Canada pour le désarmement, M<sup>me</sup> Peggy Mason, a évoqué les progrès réalisés dans les négociations sur l'interdiction des armes chimiques :

Le progrès des négociations sur les armes chimiques à la Conférence sur le désarmement n'a pas été aussi spectaculaire que certains l'espéraient, compte tenu des attentes qui avaient été suscitées à la Conférence de Paris au début de l'année. Ceux qui

<sup>«</sup>Army Dumped Chemical Arms: Report», Ottawa Citizen, 9 décembre 1988, p. C18.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> «Forces Admit Mustard Gas Dumped Off B.C.'s Coast», *Vancouver Sun*, 14 décembre 1988.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> «Conférence à Canberra», Le Bulletin du désarmement, automne 1989, p. 22.